
Compte-rendu de réunion



Détails de la réunion :

Réunion du CA du 13/01/2025 19h

Participant(s) :

Damien Marquet, Denis Dupont, Camille Massonnet, Jordan Pelletier, Antonin Boucq, Marie Renac, Myriam Alain, Brenda Denimal, Katherine Leclerc (pour le point 1).

Membre(s) excusé(s) :

Carole Lecornu, Jérôme Leturgez, Elodie Harouy, Gwenaël Saint Genest, Pierre-Emmanuel Besnard, Vincent Morillon.

Ordre du jour / objectifs :

1. Championnat de France para escalade adaptée à Besançon	1
2. Stages	2
3. Démontage, nettoyage pour la compétition	2
4. Ouvertures pour la compétition	3
5. Championnat départemental	3
6. Stage Fontainebleau	3
7. AG du CT.....	3
8. AG de la ligue	3
9. Recrutement	3
10. Aménagement des installations.....	3
11. Stage d'août	3

Prochaine réunion : lundi 24 mars à 19h

1. Championnat de France para escalade adaptée à Besançon

Katherine présente le budget prévu pour les championnats de France escalade adaptée (disponible en annexe).

Cette année il y a 10 participants et 8 accompagnateurs. Deux minibus de 9 places sont prévus pour le trajet.

Malgré l'augmentation des participations pour les grimpeurs et accompagnateurs à 110€, les augmentations du prix du logement et la mise en place d'un coût kilométrique pour les minibus (au minimum pour celui fourni par l'IME) impliquent un déficit de 1206€ pour l'évènement. Le club prend déjà en charge la dépense liée au salaire et aux charges pour Brenda.

Si l'on demande le coût supplémentaire aux participants, cela représente un surcoût de 175€ pour que le budget soit à l'équilibre.

Katherine va présenter l'état des lieux du budget aux parents des grimpeurs sport adaptés samedi 1 mars afin de leur expliquer la situation et de les inciter à demander des aides à leurs entreprises par exemple.

Une demande va être faite auprès de l'IME pour demander une baisse de coût du minibus étant donné que nous l'empruntons pour des distances importantes.

Damien a fait une demande de subvention au département, il est en attente de leur retour.

Damien va contacter la FFSA pour demander une aide ou le prêt d'un véhicule.

Pour les années suivantes le coût de cet événement devra être pris en compte dans les cotisations. Peut-être faudra-t-il n'y participer qu'un an sur deux.

2. Stages

- Le stage de février
 - Stage découvert : 12 participants sur 12
 - Stage perfectionnement : 9 participants sur 12
 - Stage bloc : 7 participants sur 12

Il y a eu plus de participants que les années précédentes. La communication et l'organisation réalisée par Marie a très bien fonctionné.

Deux participants au stage de bloc se sont désistés, ils vont être remboursés. Pour l'année prochaine une règle va être mise en place en ce qui concerne les remboursements :

50% du montant de l'inscription sera conservé en cas de désistement, 100% si le désistement à lieu moins de 3 jours avant la date du stage. (Un remboursement complet sera possible au cas particulier, en cas de raison médicale par exemple).

- Stage avec l'animation départementale

Le stage a été encadré par Malo accompagné ponctuellement de deux autres jeunes du club.

25€ va être reversé au club (le club doit éditer une facture de ce montant).

Un bon d'achat de 25€ va être offert à Malo pour le remercier d'avoir encadré ce stage.

- L'animation départementale propose un stage en été (3^{ème} et 4^{ème} semaines de juillet)

Pour ce stage il faut que le club trouve un encadrement professionnel. Un montant par participant serait demandé pour compenser le coût de cet encadrant. Le club ne s'engagera pas sur ce stage tant qu'un encadrant n'est pas trouvé (Brenda n'est pas disponible sur les dates envisagées). L'encadrant professionnel serait accompagné par des bénévoles du club.

3. Démontage, nettoyage pour la compétition

La nacelle n'est pas encore réservée car il n'y a pas eu de retour des devis signés de la part du CT ni de la mairie. Il y a un accord de principe de la part du CT. Antonin va recontacter la mairie pour valider la réservation des nacelles.

Le matériel pour le nettoyage est prévu.

La mairie doit installer une ligne à 3 mètres de haut pour délimiter la zone de mur accessible sans cordes. Cela doit être fait le lundi 10 mars lorsque les prises seront retirées du mur. Il faut

que l'on confirme qu'ils passent tôt le matin pour ne pas ralentir les ouvreurs (Antonin va les contacter).

Le nettoyage du samedi est prévu de 9h à 12h. Damien va envoyer le fichier pour que les bénévoles se positionnent.

4. Ouvertures pour la compétition

Brenda sera seule pour ouvrir le mercredi 19 mars. Il est nécessaire d'être deux pour pouvoir régir en cas de problème. Une demande va être faite auprès des membres du club pour trouver un volontaire qui pourrait l'accompagner et peut être réaliser des ouvertures en parallèle.

Un créneau d'ouverture bénévole va être planifier par Damien en supplément.

5. Championnat départemental

Matériel ok

Buvette ok (200 galettes + 200 crêpes prévues)

Une communication est à préparer par la commission buvette pour les clubs afin de proposer une réservation des repas à l'avance. Elle sera communiquée au CT pour diffusion.

6. Stage Fontainebleau

C'est plein pour les jeunes. Pour les adultes il n'y a qu'un inscrit. Pour que le montant à la charge du club ne soit pas trop élevé, il faut que les adultes soient au moins deux. La personne inscrite va être contacté afin de connaître sa motivation. En fonction de son retour, soit le stage sera annulé pour les adultes, soit il sera ouvert à d'autres participants.

7. AG du CT

L'AG a lieu samedi 1^{er} mars. Myriam y représentera le club.

Le CT est en difficulté financières. Damien donne son point de vue :

Ok pour que le coût des prestations du CT soient augmentées (compétitions...).

Contre une nouvelle augmentation des prix des licences.

Pour répercuter le coût des cadres du CT aux clubs qui en bénéficie.

8. AG de la ligue

Damien a participé. La ligue insiste sur le besoin de former des jeunes. La bourse au club (subvention) est reconduite, il est possible de demander cette subvention pour la sortie extérieure d'août.

9. Recrutement

1 personne rencontrée, ne convient pas pour le moment

Un mail a été envoyé au CT44, à la ligue Pays de la Loire et à la ligue Bretagne pour rappeler notre besoin. L'offre d'emploi est disponible en ligne.

10. Aménagement des installations

La mairie va fournir au club des tapis qui seront positionné sous le pan nouvellement installé.

Des casiers sont en cours d'installation dans la salle pour remplacer les tables et permettre aux utilisateurs de ranger leurs affaires.

11. Stage d'août

Le stage est prévu du 23 au 25 août à Clessy

Le montant est de 750€ pour les 3 jours d'encadrement professionnel (accompagné bénévolement par Damien). Le stage accueillerait jusqu'à 12 adultes.

Un niveau minimum de 5B en tête (en salle), le module sécurité du passeport orange ainsi qu'avoir déjà réalisé au moins une sortie en falaise sera exigé.

Annexes

Budget championnat de France para escalade adaptée 21 ,22 et 23 mars Besançon

Dépense	
logement 3 nuits 15 personnes	1 424 €
location Draps	42 €
courses, repas jeudi soir, vendredi midi et petit dej	250 €
2 minibus (IME, 0,20ct/ Km)	800 €
Inscription sportif 95€/pers 10 inscrits	950 €
inscription dirigeant et accompagnateurs 75€ /pers 8 pers	600 €
péage minibus	355 €
carburant minibus	500 €
coût Salarial Brenda 4 jours (35h)	700 €
divers (parking)	40 €
Total	5 661 €

Recette	
participation grimpeur 110€ / pers 10 grimpeurs	1 100 €
participation accompagnateur 110€/ pers 7 accompagnateurs payants	770 €
Participation club (prise en charge salaire Brenda + frais de vie)	785 €
Subvention PSF (Plan sportif fédéral)	1 000 €
Subvention Adapei	800 €
Partenaires ??	
Total	4 455 €

Déficit 1 206 €